Milly, jeune rurale de la région Niortaise, survivante d’un viol collectif dans un local à poubelle de Champigny-sur-Marne (94) : deux jeunes condamnés à la peine maximale de dix ans de prison, un troisième à six ans (MàJ : Peines réduites en appel)

10/09/2026 à 15h42



10/09/2026

Une jeune femme de 18 ans originaire des Deux-Sèvres a subi et survécu à un horrible viol collectif dans un local à

poubelles, en région parisienne en 2020. Trois des premiers suspects identifiés et condamnés, mineurs à l'époque des faits, ont vu leur peine de prison réduite lors du procès en appel ce mercredi 9 septembre 2026.

[…]

Les deux premiers mineurs ont été condamnés mercredi par la cour d'appel de Paris à huit ans de prison pour le viol en réunion de Milly, adolescente de 18 ans en 2020, a appris l'Agence France Presse auprès d'avocats des deux parties. Leur complice a écopé d'une peine de cinq ans de prison ferme.

[…]

Pour rappel, Milly avait réussi à trouver le courage de déposer plainte en avril 2021. Les enquêteurs avaient pu s'appuyer sur l'ADN retrouvé sur son legging et sa culotte. Des vêtements soigneusement conservés dans un sac plastique par sa maman… La police judiciaire du Val-de-Marne était ainsi parvenue à identifier les quatre mineurs. Mais certains ADN retrouvés sur les vêtements n'avaient malheureusement pas pu être exploités.

Ouest-France

12/02/2026

Six ans après les faits, la justice a tranché. Le tribunal pour enfants de Créteil (Val-de-Marne) a condamné, mercredi 11 février, deux jeunes hommes à dix ans de prison pour le viol en réunion de Milly en 2020, le maximum légal. Le dernier prévenu a écopé de six ans de prison pour complicité. Trois autres accusés doivent encore être jugés devant les assises des mineurs pour ce crime.

Ils lui avaient fait vivre l'horreur. Deux jeunes, mineurs au moment des faits, ont été condamnés mercredi 11 février 2026 par le tribunal pour enfants de Créteil à 10 ans de prison pour le viol en réunion de Milly, 18 ans en 2020. Un troisième a été condamné à six ans de prison pour complicité, a appris l'Agence France-Presse (AFP) auprès d'avocats des deux parties.

Pendant l'enquête, l'adolescente décrit avoir vécu dans ce local à poubelles "les pires heures de sa vie" : huit hommes – presque tous cagoulés – entrent, la rudoient, la frappent. Plusieurs la violent, les autres rient, regardent sans réagir, l'insultent. Elle reçoit un coup sur la nuque et perd connaissance.

Après ces sévices, ils la menacent, pistolet sur la tempe, pour qu'elle se taise. Une fois rentrée chez elle, l'adolescente se confie à sa mère. Mais elle ne porte pas immédiatement plainte : les faits sont trop douloureux pour cette très jeune femme. […] Quand Milly dépose finalement plainte le 23 avril 2021, les enquêteurs peuvent se baser sur l'ADN trouvé sur le legging et la culotte que la jeune femme portait le soir des faits et que sa mère a pris soin de conserver dans un sac plastique. […]

Midi Libre

14/10/2024

Abandonnée par ses amis, en mars 2020, dans une cité du Val-de-Marne, et agressée sexuellement par plusieurs individus, Milly, 23 ans aujourd'hui, a décidé de raconter son histoire, à visage découvert, pour les autres filles à qui ça arrive. Cinq personnes, des adolescents à l'époque des faits, sont renvoyées devant la justice des mineurs pour « viol en réunion » et « complicité de viol en réunion ».

(…) A la fin du séjour, la voiture prend la direction de la

cité des Mordacs, à Champigny-sur-Marne, pour y retrouver un homme surnommé « Boy ». Au prétexte d'un manque de place dans la voiture, les amis de Milly l'abandonnent en plein milieu de la cité à la nuit tombée. D'après elle, Boy l'emmène dans le hall d'un immeuble, où une petite dizaine d'hommes, presque tous cagoulés, entrent. Boy s'en va à son tour et laisse Milly seule avec eux. Ils la poussent dans un lieu sombre, un local à vélos et poubelles.

« Ils la giflaient, la faisaient chuter au sol et commençaient à la toucher sur l'ensemble de son corps, tout en l'insultant et en lui crachant dessus », écrit le policier du service départemental de la police judiciaire du Val-de-Marne (SDPJ 94), chargé de l'enquête. Milly tente de se débattre et de s'enfuir, ils sont plus nombreux et plus forts qu'elle, elle est terrorisée. Les sévices sexuels démarrent. Devant sa résistance, elle reçoit un violent coup à l'arrière de la tête et perd connaissance.

Elle reprend conscience plusieurs minutes plus tard : *« J'étais une poupée de chiffon, pardonnez-moi l'expression, mais j'en avais par tous les trous »*, décrit-elle quatre ans plus tard. Selon son récit, trois hommes présents dans le local lui imposent des fellations et des pénétrations sans préservatif. Ils éjaculent sur ses vêtements. Un quatrième sort une arme de poing qu'il pose sur sa tempe, lui spécifie que *« Mélissa sait où elle et sa famille habitent »*, au cas où elle voudrait dénoncer les faits, puis la viole. Les autres l'insultent – *« pute, crasseuse, salope »* – et rigolent.

www.lemonde.fr